



# COMMUNIQUE DE PRESSE

## Analyse de l'impact climat de capacités additionnelles solaires photovoltaïques en France à horizon 2030

Paris, le 14 avril 2020

### L'augmentation des capacités photovoltaïques en France permet de réduire le contenu CO<sub>2</sub> du mix électrique Français et Européen

*Le think-tank France Territoire Solaire publie une étude sur l'impact climat des capacités additionnelles solaires photovoltaïques en France à l'horizon 2030. Réalisée par les cabinets Artelys et I Care & Consult, cette étude démontre que chaque nouveau kilowattheure solaire rajouté dans notre mix électrique, se substitue surtout à des sources thermiques (charbon, gaz) en France et en Europe. Dans une configuration de mix électrique similaire à celui prévu par la PPE, augmenter la capacité solaire installée en France de 12,5 GW (soit 30% de la capacité minimale prévue par la PPE) toutes choses identiques par ailleurs, générerait une économie supplémentaire de près de 3,8 millions de tonnes de CO<sub>2</sub> par an en Europe à l'horizon 2030.*

*L'étude complète est disponible sur [www.observatoire-energie-photovoltaïque.com](http://www.observatoire-energie-photovoltaïque.com).*

L'étude se base sur une simulation de la réponse du réseau électrique français et européen face à l'introduction de capacités PV supplémentaires. Elle compare les deux variantes prévues par le scénario de la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE) en 2030 : variante « PV haut » et variante « PV bas » avec respectivement 54 GW et 41,5 GW de solaire PV. L'équilibre offre-demande est simulé au pas de temps horaire sur une année, afin d'évaluer avec précision l'impact de ces 12,5 GW supplémentaires sur le mix électrique. Ces simulations d'équilibre offre-demande prennent en compte l'ordre de préséance économique (ou principe du « merit order ») ainsi que l'ensemble des contraintes techniques s'appliquant aux différentes technologies (y compris les interconnexions électriques).

Les résultats suivants sont mis en évidence :

- Chaque kWh de production PV supplémentaire au sein du système électrique entraîne une diminution des émissions de CO<sub>2</sub> de 238 gCO<sub>2</sub>/kWh, qui provient de 270 gCO<sub>2</sub>/kWh d'émissions évitées dans le système électrique français et européen, auxquelles sont retirés les 32 gCO<sub>2</sub>/kWh nécessaires pour fabriquer et installer les systèmes PV.
- Plus de la moitié de l'énergie produite par les panneaux supplémentaires (52% ou 7,4 TWh) se substitue à de la production thermique, tandis que les 48% restant remplacent une production nucléaire (bien en dessous du taux nucléaire actuel dans la production). Ces 6,8 TWh de réduction du nucléaire correspondent à moins de 2% de la production nucléaire française dans le scénario de référence (381 TWh).
- Il est clairement établi que le solaire n'intervient pas directement en remplacement du mix de production moyen mais permet surtout de réduire la production des capacités thermiques, en cohérence avec les analyses récentes de RTE sur l'influence des énergies renouvelables sur les productions des différentes filières

**« Ces derniers mois, nous avons pu constater une réapparition dans le débat public, d'une idée reçue selon laquelle accroître la production d'énergie solaire en France ne servirait à rien puisque notre mix électrique est déjà décarboné. Cette idée reçue a été ravivée, volontairement ou involontairement, par certaines affirmations récentes s'appuyant sur des données inexactes ou obsolètes. Cette étude vient apporter une réponse factuelle et précise à ces affirmations, en démontrant que l'énergie solaire contribue à réduire l'empreinte carbone de notre système électrique, à la fois en France et en Europe. A l'heure où la crise sanitaire nous rappelle la**



***nécessité d'être mieux préparés face aux crises à venir et notamment la crise climatique, il est plus que jamais indispensable d'éclairer la décision publique et le jugement des citoyens avec des faits avérés plutôt que des idées reçues. Oui, l'énergie solaire est aujourd'hui un atout incontournable dans la guerre face au changement climatique, partout dans le monde et y compris en France !*** » déclare Antoine HUARD, Président de France Territoire Solaire.

### ***A propos de France Territoire Solaire***

**France Territoire Solaire** est un *think-tank* qui a pour objet social de :

- Produire des **propositions**, notamment de politiques publiques, permettant le développement de l'énergie solaire en France,
- Fournir régulièrement des **données chiffrées sur le secteur photovoltaïque** dans une recherche d'objectivité et de transparence dans l'étude des réponses fournies par l'énergie solaire aux défis contemporains.

**France Territoire Solaire** crée des liens entre la recherche, l'industrie, la politique et les citoyens :

- **Composé de personnes qualifiées et de compétences variées** : universitaires, chercheurs, experts, représentants de l'industrie, représentants d'associations....
- Participant aux **concertations avec la puissance publique**, aux **réflexions collectives avec les organisations professionnelles** du secteur ainsi qu'au **débat public** à travers des travaux de concert avec des organismes tant publics que privés tels des administrations, des collectivités locales, des syndicats, des organisations non gouvernementales (ONG), des entreprises privées ou toute autre association.

Les résultats des travaux menés par **France Territoire Solaire** sont diffusés dans un cercle restreint ou publiés, comme c'est le cas pour **l'Observatoire de l'Energie Solaire photovoltaïque en France** ([www.observatoire-energie-photovoltaïque.com](http://www.observatoire-energie-photovoltaïque.com)) publié chaque trimestre depuis près de 10 ans.

### ***Contact presse***

Martine LAUSSEURE

Relations Presse France Territoire Solaire

AGM communications

00-33-6-15028260

00-33-6-80868424

[martine@lausseure.com](mailto:martine@lausseure.com)